

Luxembourg, le 22 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Pop-up stores » de la Ville de Luxembourg

Appel à candidatures

Dans le cadre de son projet « pop-up stores », la Ville de Luxembourg lance un nouvel appel à candidatures pour une location de courte durée des locaux commerciaux situés en centre-ville et dans le quartier de la Gare.

Tout au long de l'année, les créateurs, artistes, commerçants ou start-ups intéressés peuvent introduire leur candidature via le formulaire disponible sur le [site Internet de la Ville de Luxembourg](#). À noter que seuls les dossiers complets avec formulaire et descriptif du projet seront pris en considération. Parmi les critères de sélection figurent la disponibilité des candidats ainsi que l'originalité et la qualité des concepts proposés. Sont autorisées les propositions dans le domaine vestimentaire, des accessoires et bijoux, des équipements de la maison, des services et loisirs, des soins et de la beauté, de l'art, de la mode et de la photographie ou encore de l'alimentation sèche emballée.

La durée de location minimale est d'un mois et la durée maximale de six mois ; une prolongation jusqu'à trois mois est possible en fonction des disponibilités du lieu. Le montant du loyer mensuel s'échelonne entre 650 € et 2.250 € et varie en fonction de la situation spécifique de l'entrepreneur ou du commerçant. Un forfait général pour les charges s'ajoute au loyer.

Le projet « pop-up stores » de la Ville de Luxembourg

En assurant une mise en location à courte durée de surfaces commerciales, la Ville de Luxembourg offre la possibilité aux créateurs, entrepreneurs ou start-ups de tester un nouveau produit, service ou concept au contact direct de leur clientèle. Ainsi, le concept des « pop-up stores » sert de tremplin aux locataires qui peuvent profiter d'une première expérience dans un magasin physique avant de se lancer de manière définitive dans le commerce. Par ailleurs, les magasins éphémères contribuent à la création d'une offre commerciale riche et d'attirer un public diversifié en centre-ville.

Les propriétaires de surfaces commerciales temporairement inoccupées souhaitant s'associer au projet peuvent contacter la Cellule Développement économique et commercial de la Ville de Luxembourg [Contact : tél. : +352 4796-5000 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) / courriel : dec@vdl.lu].

Liste des « pop-up stores » de la Ville et des locataires actuels :

- Gaiame, 38, rue Philippe II, jusqu'au 28.04.2023
- Artcodeua, 40, rue Philippe II, jusqu'au 04.07.2023

- Lux Medina 25, rue des Capucins, jusqu'au 02.05.2023
- Astartelux Jewelry, 26, rue des Capucins, jusqu'au 05.07.2023
- Bonne Nouvelle, Charly's Gare - 16a, avenue Emile Reuter, jusqu'au 04.06.2023
- Tipp Topp Art Studio, 3, rue Origer, jusqu'au 17.04.2023
- Made by Ghigi 43, Grand-Rue, jusqu'au 30.04.2023

Plus d'informations ainsi que les détails techniques des différents locaux sur popup.vdl.lu.

Contact presse :

Christopher Probst

Communication et relations publiques

Ville de Luxembourg

+352 4796 5018

cprobst@vdl.lu